



## BULLETIN DE SOUTIEN

Radio M vous écoute et vous écoutez Radio M

# Radio M compte sur vous

Radio M est une radio associative créée il y a près de 30 ans, récemment **reconnue d'intérêt général** qui a choisi en 2010 la voie du renouveau pour dynamiser son action et aller à la rencontre des citoyens et des élus, des acteurs économiques, sociaux et culturels (agriculteurs, artisans, entreprises, associations, enseignants, auteurs, artistes) de la Drôme Provençale et bien au delà.

Radio M peut être écoutée sur la **fréquence 88.3 FM** dans une zone de couverture qui s'étend de Valence à Orange et inclut une partie de l'arrière-pays drômois et de l'Ardèche méridionale ainsi que sur son **nouveau site [www.radio-m.fr](http://www.radio-m.fr)**, réalisé en interne, qui permet d'accéder aux émissions en direct et enregistrées.

Ce dynamisme dans l'ouverture et l'écoute réclame un renforcement de l'équipe et un investissement dans le matériel et les locaux qui doivent être financés par des ressources diversifiées parmi lesquelles l'augmentation du nombre des adhésions et des dons des personnes physiques et morales qui souscrivent à ce renouveau.

Reconnue d'intérêt général, Radio M est habilitée à délivrer des reçus ouvrant droit à :

- une **réduction d'impôt sur le revenu de 66%** du don pour les particuliers,
- une **réduction d'impôt société de 60%** du don pour les sociétés.

Extrait des statuts, article 1:

L'association Radio M a pour objet, au travers d'une radio locale, libre et associative, de répondre à l'intérêt général par :

- La production et la diffusion de programmes radiophoniques à caractère culturel, social, économique et politique.
- La possibilité d'accès à l'expression de toutes les populations et particulièrement celles éloignées de la prise de parole.

Radio M est un outil de communication radiophonique et multi media, d'échange et de formation défendant des valeurs d'éducation populaire, d'humanisme, de citoyenneté, de laïcité et de convivialité.

Radio M vous remercie chaleureusement de votre soutien.

La Présidente, Annick GUILLAUME

Merci de retourner le coupon ci-dessous, accompagné de votre règlement, à :

Radio M - 1 bis, Place du Mai - 26200 Montélimar

**Dès sa réception, un reçu fiscal vous sera adressé.**



Mme  Mlle  M.  Assoc.  Sté  .....

Adresse .....

Code postal      Ville .....

Tél : ..... Email : .....

**verse à Radio M, le.....,**

**un don de: 90 € (\*coût 30 €), 180 € (\*coût 60 €), 360 € (\*coût 120 €), autre.....€ (\*coût réel si imposable sur revenu)**

Mode de paiement : Chèque  Espèces

En cas de règlement par chèque, merci de bien vouloir l'établir à l'ordre de **Radio M**